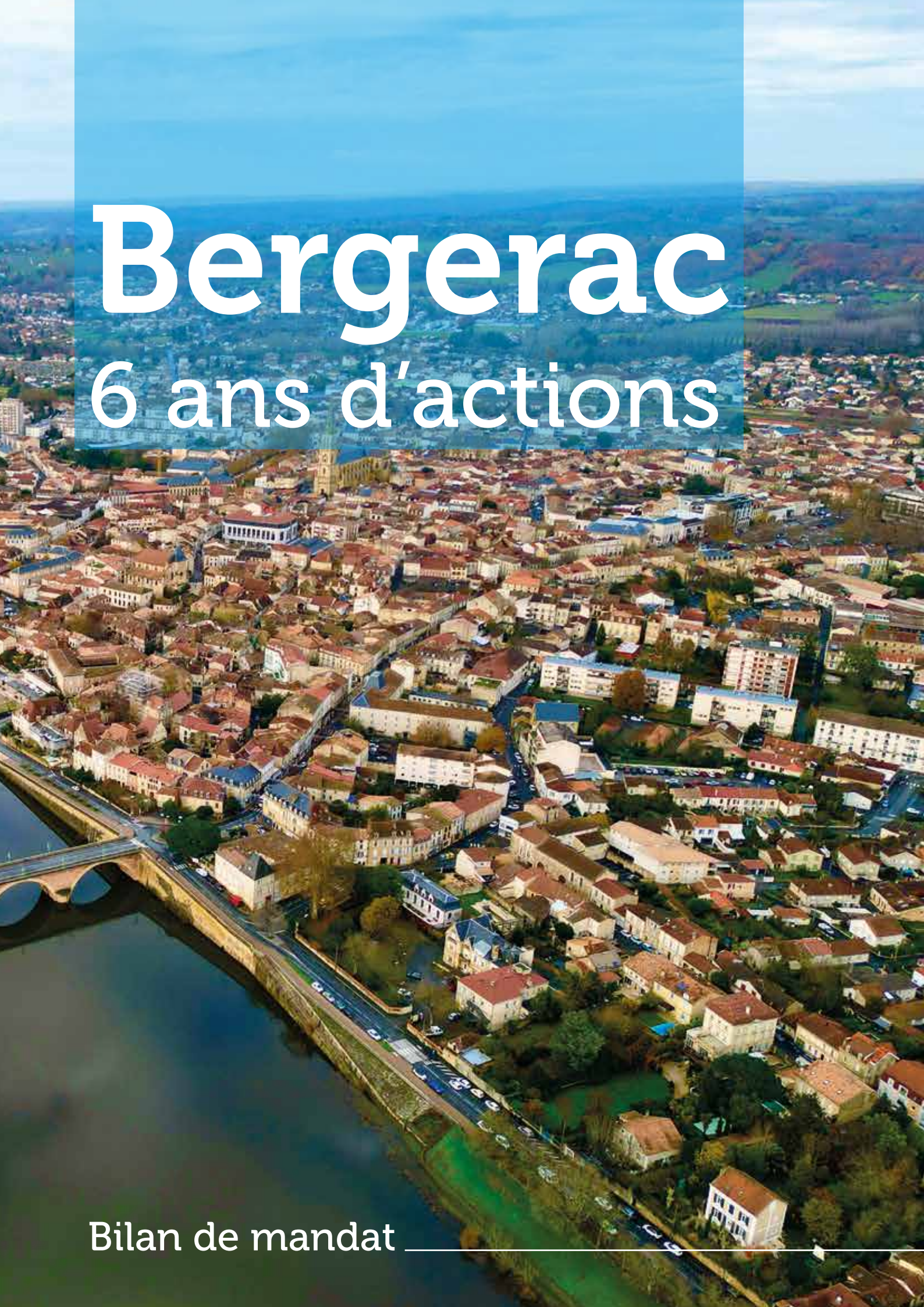


# Bergerac

## 6 ans d'actions

Bilan de mandat

# Interview de Jonathan Prioleaud,

*Maire de Bergerac et 1er Vice-Président*

## Sommaire


Interview 2/3

Financement 4

Alliance Ville - CAB 5/11

Cartographie plans Lumière/Voirie/Trottoirs 6/7

Poursuivre la rénovation de la ville 12/18

Améliorer le quotidien des Bergeracois 19/23

Valoriser les espaces naturels 24/25

2020 - 2025 : les projets réalisés par la Ville et la CAB 26/27



Janvier 2026

Directrice de la publication : Nelly Rodriguez

Impression : Imprimerie Charron (24)

Imprimé sur papier PEFC et encres végétales

Photos : Adobe Stock et droits réservés


## Comment la ville a t-elle évolué depuis votre arrivée ?

Bergerac ayant pris un retard certain sur plusieurs éléments structurants, mon équipe municipale et moi-même avons dû engager plusieurs chantiers importants dès le début du mandat. Tout d'abord, la ville étant en déficit de logements, nous avons initié un **plan 1000 logements**, avec des bailleurs (parc public), mais aussi des promoteurs (parc privé), permettant de couvrir l'ensemble du territoire communal. En parallèle, nous avons recensé l'ensemble des logements vacants en centre-ville et un travail est à présent engagé avec les propriétaires pour inciter à la rénovation et à l'accès à la location.

Nous avons également travaillé à **l'attractivité de la commune**, à travers la réfection du quartier de la Halle, le développement de l'accès à la culture, le maintien d'une vacance commerciale faible et les travaux courants.

Et puis, la relance de l'activité d'EURENCO, qui même si l'économie de défense n'est jamais une nouvelle très réjouissante, permet la création d'emplois directes et indirectes (sous-traitance).

Enfin concernant la **sécurité**, nous avons renforcé les effectifs de la Police municipale, mais aussi les moyens mis à disposition : équipements plus modernes, création de brigades cynophile, motorisée, et renforcement des liens avec la Police nationale.

## Vous évoquez la sécurité. Est-ce un sujet tabou ?

Outre le service de la Police municipale qui comprend aujourd'hui 18 agents et qui reste une **police de proximité** par ses patrouilles ciblées, la sécurité se traduit à travers d'autres actions, par exemple l'aménagement urbain, avec le **plan Trottoirs**. Même s'il reste encore beaucoup à faire -nous en sommes conscients-, nous avons malgré tout pu refaire les trottoirs dans plus de 22 rues (cf. plan pages 6 et 7).

La sécurité se traduit aussi à travers le **plan Lumière**, parce qu'une ville bien éclairée permet de rassurer.

Ce sont plus de 3 707 points lumineux qui ont été remplacés, voire renforcés par des dispositifs LED (moins énergivores), depuis 2020.

## En quoi la co-construction a t-elle été bénéfique ?

Elle a permis de présenter et d'échanger sur les grands projets de la ville, qui touchent nos administrés dans leur quotidien, lors des réunions de quartier, et de revoir notre copie quand cela était nécessaire.

**Nous sommes venus rencontrer nos citoyens**, autant de fois que de besoin. Ce sont ainsi plus de 50 Opérations Pied d'Immeuble organisées sur le mandat, favorisant la recherche de solutions pour améliorer votre cadre de vie.

Nous avons aussi sollicité l'avis de nos administrés à travers **« La Grande Consultation - Bergerac 2034 »**.

3 000 réponses nous sont parvenues, pour lesquelles vous vous êtes exprimés, librement et sans filtre, sur votre vision de Bergerac.

## Bergerac est-elle devenue une ville vertueuse ?

Mon équipe municipale et moi-même avons travaillé en ce sens durant tout le mandat. Déjà, nous avons un élu entièrement dédié à ce sujet. De fait, c'est une question que nous avons pris en compte dans chacun des projets menés. La salle Cyrano est le 1er équipement de la ville à **énergie passive**, financé entre autres grâce à des fonds européens. L'école Cyrano et le hangar du Petit Chat Noir (association La Gargouille) ont été dotés de **panneaux solaires**. Après 20 ans de travail acharné, la Coulée Verte, corridor écologique reliant le parc de Pombonne à la Dordogne, est enfin terminée. Plusieurs espaces du centre-ville ont été **végétalisés** (jardin de l'Hôtel de ville, place Louis de la Bardonnie). La place Gambetta a fait peau neuve permettant de travailler sur l'infiltration des eaux pluviales, d'enherber le site et de planter des arbres supplé-



mentaires. L'espace vert situé au coeur du quartier de Naillac, véritable poumon vert sur la rive gauche, a été travaillé pour créer un lieu de promenade doux et apaisé. Et puis, ce sont environ **500 arbres** qui ont été plantés depuis 2020, sur l'ensemble du territoire communal.

## Une ville pour les jeunes ou pour les seniors ?

Bergerac est une ville pour tous. Lauréate du dispositif EduRenov, nous avons lancé, pour les plus jeunes, le **plan Ecoles**, permettant de rénover celles de l'Alba, Edmond Rostand et Gambetta sur le plan énergétique.
Afin de poursuivre ses études supérieures à Bergerac, plusieurs entités ont vu le jour, telles que le **Campus connecté Sud-Périgord** et une **école d'infirmières**. Par ailleurs, le Centre de Formation des Apprentis (**CFA**) s'est réinventé en proposant de nouvelles filières. Pour héberger ces jeunes apprenants, une résidence de 30 logements temporaires meublés, destinés aux étudiants, alternants, jeunes actifs ou personnes en mobilité professionnelle, est en cours de finalisation rue José Maria de Heredia.
Nos seniors ne sont pas oubliés. La rénovation tant attendue des **3 résidences autonomie municipales** a démarré pour accueillir nos aînés dans des conditions dignes et respectueuses de leur bien-être. Par ailleurs, **2 résidences seniors privées** viennent de voir le jour.
Et enfin, pour tous, de nombreuses activités sont déployées, qu'elles soient associatives ou au sein des 3 centres sociaux de la ville, qui s'efforcent de répondre aux attentes des habitants de leurs secteurs. Sans compter les **tiers-lieux**, tels que la Traverse ou Lagabrielle, qui proposent des activités diversifiées pour développer le vivre-avec et le partage au quotidien.

## Avez-vous des regrets sur ce mandat ?

Le regret de ne pas avoir pu avancer assez vite sur certains projets, comme par exemple le réaménagement de la **place Barbacane** et du **square Marcel Guichard** du fait de contraintes techniques.
La nouvelle **médiathèque**, dont le projet reste à finaliser avec la Communauté d'Agglomération Bergeracoise (CAB).
La **salle d'activité quartier Ouest**, qui doit être implantée au sein de l'ESCAT. L'étude lancée par la CAB sur la requalification d'utilisation des différents espaces du site permettra d'avancer sur ce projet.
La **voirie** -sujet très sensible- dépend des budgets alloués par la CAB. Ville et CAB doivent repenser le sujet pour pouvoir mieux entretenir les 260 kms de voirie de Bergerac (cf. plan pages 6 et 7).
Enfin, la **gestion des déchets**, pour laquelle je me suis battu afin de conserver le ramassage en porte-à-porte et pour ne pas passer à la redevance incitative. Les élus de la ville sont sous-représentés au sein du SMD3***** pour avoir une voix décisive.

## A contrario, quelle a été votre plus grande satisfaction ?

D'avoir des élus qui ont pris à bras le corps leurs délégations et qui ont travaillé tout au long du mandat. Je n'étais pas entouré d'une écurie politique, la preuve, très peu d'entre eux sont affiliés à un parti.
J'ai eu, à mes côtés, des femmes et des hommes vraiment engagés et qui ont relevé leurs manches pour mener à bien actions et projets.

**Syndicat Mixte Départemental des Déchets de la Dordogne, gestionnaire du ramassage et du traitement des déchets sur le territoire de la CAB.*

# Financement

## Notre gestion du budget de la commune a fait preuve à la fois de prudence et de responsabilité

Dès le début du mandat, la municipalité a fixé un cap sur les priorités :

> ne pas augmenter la fiscalité,

> améliorer et développer les services publics,

> poursuivre un programme ambitieux d'investissements.

### Taux d'impôt du foncier bâti

Nous avons protégé le pouvoir d'achat de nos administrés avec des taux de taxes foncières qui ont baissé dès 2022.

| | |
|---|---|
| 2020 | 60,45 % |
| 2022 à ce jour | 54,74 % |

### Dettes

Nous avons désendetté la ville afin de préserver son avenir et celui des concitoyens.

| | |
|---|---|
| 1er janvier 2020 | 35,2 millions d'€ |
| 31 décembre 2025 | 30,5 millions d'€ |

### Budget de la Ville de Bergerac alloué au CCAS
(Centre Communal d'Action Sociale)

Une ville résolument solidaire qui lutte contre la précarité, l'exclusion et les inégalités.

| | |
|---|---|
| 2020 | 900 000 € |
| 2024 | 1 million d'€ |

### Investissements sur le mandat

Une ville engagée pour le développement de son territoire afin de soutenir les entreprises et l'emploi

| | |
|---|---|
| 2014-2020 | 22,2 millions d'€ |
| 2020-2025 | 50 millions d'€ |

Dans tous les domaines : solidarité, culture, sénior, scolaire, sport, développement économique, transition écologique... la municipalité s'est donné les moyens d'investir pour l'ensemble de sa population, en essayant de satisfaire les attentes de chacun.

# Récompenses

## Prix reçus par la Ville de Bergerac entre 2020 et 2025

**2021**

**2e prix de la meilleure application expérience digitale**
(Trophées de la communication)
Bergerac classée dans le **Top 10 des villes moyennes les plus performantes sur Instagram**
(Observatoire social média des territoires)

**2022**

**5e meilleur bulletin municipal**
des villes de + 20 000 habitants
(Trophées de la communication)

**Trophée de la transition écologique**
pour la salle Cyrano (Banque Postale)

**2023**

**Prix « Villes et Villages de la reprise artisanale »**
(CMA de la Dordogne et Région Nouvelle-Aquitaine)

**2024**

**Prix Hashtag d'argent du meilleur compte TikTok** des collectivités
(Rencontres Nationales de la Communication Numérique)



**Prix régional Les Rubans du Patrimoine**
pour la rénovation et la mise en valeur de Dordonha
(Fédération Française du Bâtiment)




**2025**

**Prix de la dynamique de territoire**
(Villes et Villages Fleuris – Département de la Dordogne)




# Quartier de la gare

## Étude du quartier de la Gare

Fin 2020, la Ville a lancé une étude pour rendre le quartier de la Gare plus attractif. 2 projets ont émergé : la création d'un **éco-quartier** aux Vaures et d'un **éco-hameau** en relation avec le parc de Pombonne.

## La manufacture de Bergerac

Site emblématique du quartier de la Gare, elle fait actuellement l'objet d'un pré-programme de reconversion. Envisagé comme un futur pôle structurant, il englobera 3 grands axes : la **formation professionnelle et supérieure**, le **développement économique** et entrepreneurial et la **médiation culturelle et scientifique**. Le lancement de la promotion du site a été réalisé en août 2025. Le dépôt de permis est attendu dans les 2 ans.

La Ville est devenue propriétaire de l'ancienne manufacture des tabacs (acquisition pour 500 000 €), a réalisé des premiers travaux avant sa réhabilitation (pour 500 000 €), et a conventionné avec l'association La Traverse, pour une occupation gratuite des lieux dans le cadre d'un **programme d'urbanisme transitoire.** En 2025, La Traverse a bénéficié de 50 000 € d'aides directes afin de développer son projet.

Bergerac est devenue **« le Panache du Périgord »** depuis juin 2021.
Cette marque de territoire permet de renforcer sa notoriété et de faire rayonner notre cité à travers le monde.

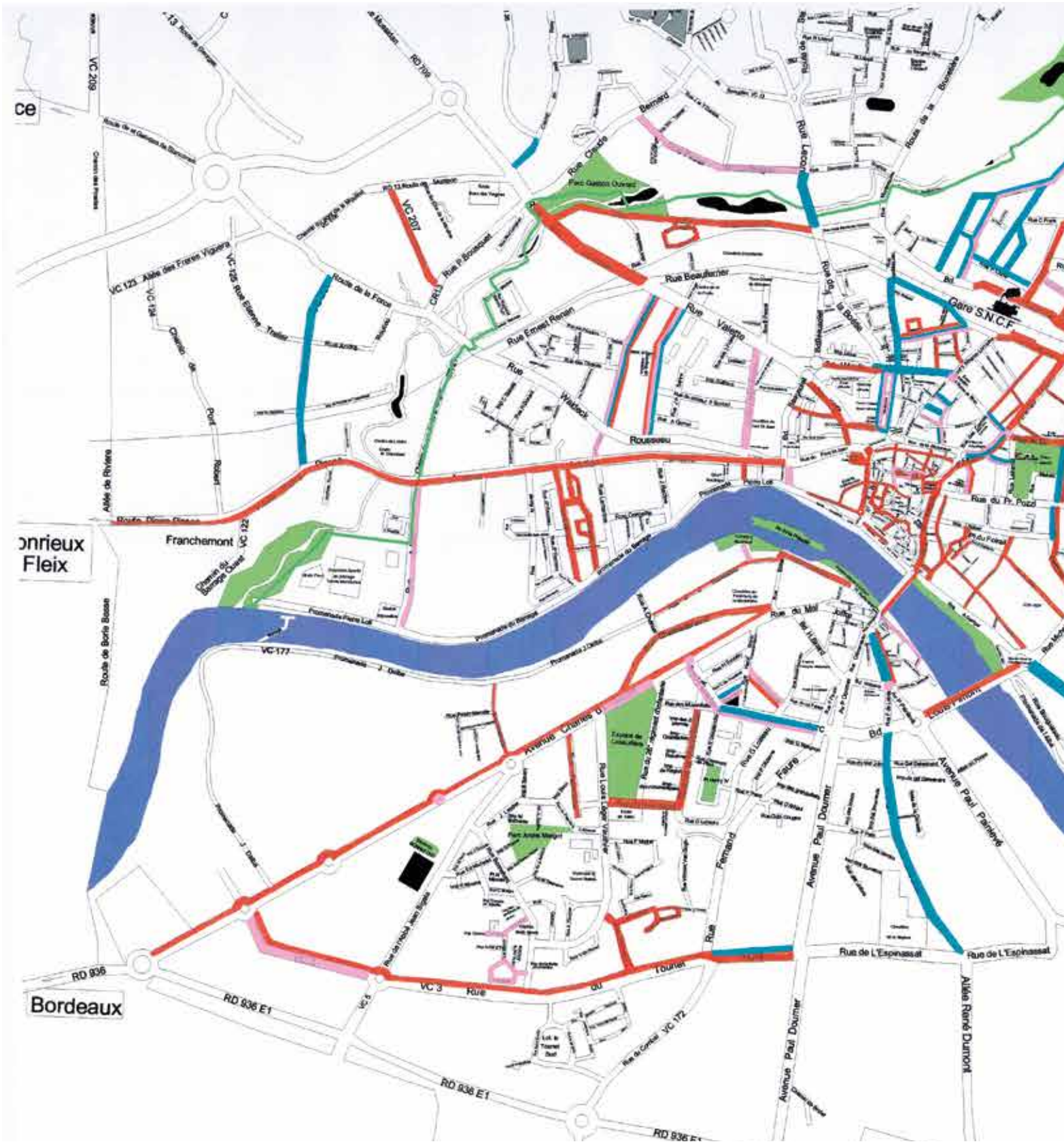
## Aides économiques

La CAB gère les disponibilités foncières sur les Zones d'Activités Économiques. Elle a finalisé les ventes de 2 terrains, soit 9 000 m² cédés et a fait l'acquisition de 55 800 m² supplémentaires pour étendre la **Zone d'Activité Économique des Sardines**, située au sud de Bergerac.

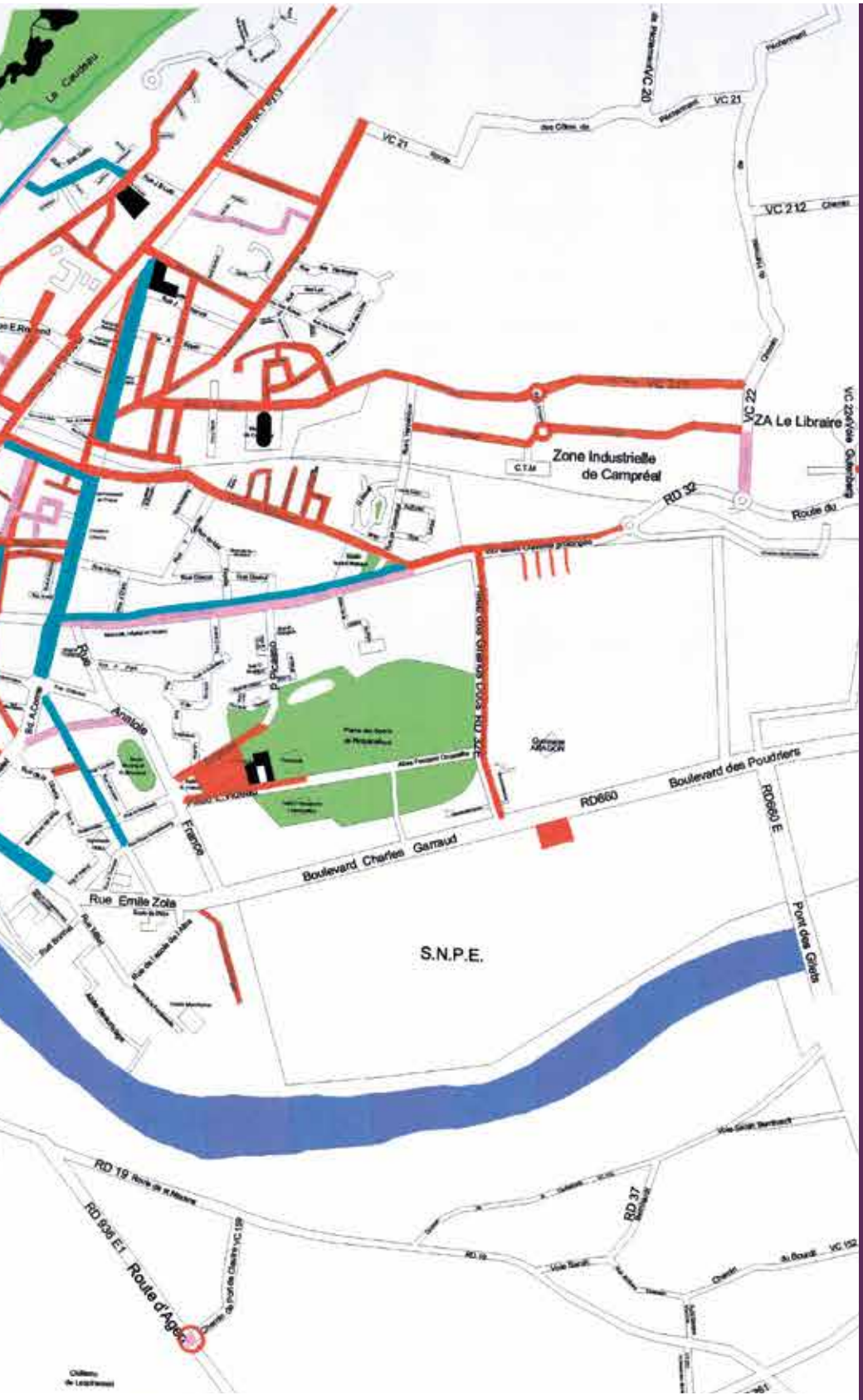
L'**ESCAT** est un éco-système à part entière qui a obtenu la labellisation « Territoire d'Industrie ». Il concerne 22 hectares, 30 structures différentes, et 18 activités économiques.
Une étude a été lancée en partenariat avec la Banque des Territoires afin d'orienter la reconversion du site et de définir ses axes stratégiques.

Suite à la décision prise par l'État de relocaliser la production de poudre en France, sur le site de Bergerac, l'entreprise **EURENCO** a notamment fait l'objet d'un accompagnement spécifique dans le cadre de son développement et des problématiques de recrutement rencontrées.
Le nombre de salariés doit passer de 120 en 2022 à environ 500 en 2026.

# Focus sur les plans Lumière, Voirie,



# Trottoirs




## plan Lumière (compétence SDE)

> Nombre total de points lumineux sur l'ensemble de la ville : **6 325**

> Points changés entre :

2016 - 2020 (1ère tranche) : 2 554

2021 - 2025 (2e tranche) : 1 153

Soit : **3 707**

> Non modifiables (car en bon état) : **1 683**

> Soit un total de **5 390** point lumineux en bon état à ce jour.

## plan Voirie (compétence CAB)

## plan Trottoirs (compétence CAB)

Le coût des travaux de voirie, trottoirs et aménagements sur la période **2020-2025** s'élève à 6 700 000 M€.

**Montant des travaux d'assainissement collectif effectués par la CAB sur la ville de Bergerac pour la période 2020 - 2025 : 10 667 162 M€ (soit 66 % des dépenses totales de cette compétence).**



# Santé/Jeunesse

Le Centre Municipal de Santé est devenu en 2024, **Centre Intercommunal de Santé**. Désormais géré par la CAB (dans le cadre de sa compétence Santé), il accueille 5 médecins salariés, place Bellegarde, permettant de soigner 2 489 personnes/an, pour 14 011 actes facturés sur l'année 2025.
La **Maison Pluridisciplinaire** « Bergerac Cyrano » est en activité rue Ragueneau.

Combattre la désertification médicale se concrétise par **l'accompagnement des médecins juniors** à travers l'attribution de bourses logement, la création d'un internat boulevard Charles Garraud (lieu-dit Les Blanquies), mais aussi des actions de prospection à la faculté de médecine de Limoges.
Elle se concrétise aussi en travaillant la promotion du territoire, en organisant des soirées d'accueil des internes, en montant des dossiers de financement auprès des partenaires, et en assurant le lien entre tous les professionnels de santé.

Le regroupement des activités de chirurgie entre **l'hôpital de Bergerac et la clinique Pasteur** s'est concrétisé en 2025. Les travaux vont débuter au 1er trimestre 2026 pour donner naissance à l'extension de l'hôpital, qui permettra de créer trois blocs opératoires et de mutualiser le plateau chirurgical. Le rapprochement sera opérationnel début 2027.

La Ville de Bergerac a signé, en 2020, la charte d'engagement **« Ville aidante Alzheimer »** avec l'association départementale France Alzheimer.
Et elle a reçu le label **« Ville partenaire du don du sang »**, en 2021, permettant de faciliter l'information et l'organisation des collectes par l'association éponyme.

### Octobre rose

Tous les ans, la Ville de Bergerac mène des actions de sensibilisation pour rappeler que la lutte contre le cancer du sein continue.



La CAB a initié un projet de réhabilitation de **l'accueil de loisirs sans hébergement** de Toutifaut, depuis 2024. Complexe emblématique du Bergeracois devenu vétuste au fil du temps, la rénovation consiste en la démolition des anciens bâtiments et la construction de deux nouveaux, dont un pôle pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans et un pour ceux de plus de 6 ans.

**« Les Culottées »**
Les agents de l'Info Jeunes / Espace Jeunes (CAB) sont intervenus dans les établissements scolaires pour échanger sur la question des menstruations à travers 2 temps forts : l'organisation d'une représentation du spectacle « Tout sur le rouge », d'Elise Thiébaut, suivi de la distribution de culottes menstruelles à toutes les élèves de 11 à 18 ans.

**Info Jeunes / Espace Jeunes (IJ/EJ)**
Élément essentiel pour l'information et l'accompagnement des jeunes du territoire, de 12 à 29 ans, il regroupe un espace d'accueil de proximité, et un bureau d'information jeunesse qui organise de nombreux événements à destination du public jeunes, autour notamment des thèmes de la formation, de l'orientation, des mobilités, de la santé.

**Les jeunes sont aussi des acteurs de la vie publique**
A Bergerac, il existe un Conseil municipal des Jeunes et un Conseil municipal des Enfants. Elus tous les 2 ans, ces conseillers municipaux initient des projets et les portent afin d'améliorer leur environnement à travers leur propre vision.

**L'accueil des jeunes enfants de 2 mois et demi à 6 ans**
Au quotidien, la CAB gère les 8 crèches du territoire (et à partir de 2026 une 9e à Lamonzie Saint-Martin), deux Lieux d'Accueil Ponctuels et Solidaires (LAPS), le Relais Petite Enfance ainsi que le point d'accueil unique. Elle œuvre à assurer la garde des jeunes enfants, tout en favorisant leur éveil et leur bien-être, et tout en s'efforçant de faciliter le quotidien des parents afin qu'ils puissent concilier vie familiale et professionnelle.

**Promouvoir la santé mentale dans le cadre de vie**
Mis en place par la CAB, en collaboration avec le Centre Hospitalier Vauclaire, le Contrat Local en Santé Mentale (CLSM) est un outil opérationnel aboutissant à des actions concrètes pour l'ensemble de la population du territoire couvert. Il joue un rôle en matière de prévention, d'insertion et d'autonomie.
C'est un véritable outil politique de démocratie sanitaire, un espace de concertation, de codécision et de coordination sur un territoire local entre les élus locaux, la psychiatrie publique, les représentants des usagers, des aidants et l'ensemble des professionnels du territoire concernés par la santé mentale.





# Nos partenaires

**Les syndicats qui accompagnent la Ville de Bergerac dans ses missions de service public** sont des établissements publics de coopération intercommunale auxquels sont déléguées ou transférées certaines compétences telles que l'eau, la gestion des déchets...

### SEMAB

La Société d'Economie Mixte gérant l'Abattoir de Bergerac a traité l'ensemble des éléments du volet administratif en 2025, avant de commencer sa réhabilitation en 2026.
Sont ainsi prévus, la reconstruction de la salle de découpe qui avait été victime d'un incendie en janvier 2020 et qui sera livrée durant l'été 2026, ainsi que le lancement de la rénovation de l'abattoir. Le coût total de l'opération avoisine les 4,57 M€ HT.

### CAB

Depuis 2020, la CAB a réalisé d'importantes opérations d'**assainissement des eaux usées** sur la commune (pour un coût global de 10 667 162 M€) avec le renouvellement complet de plusieurs réseaux : rue Jean Leydier, Jules Michelet, rue Albert Claveille ou le secteur de l'hôpital, par exemple. L'objectif est de rendre, au milieu naturel, l'eau la plus propre pour l'Homme.

Par ailleurs, des capteurs ont été posés pour réaliser un **diagnostic précis du réseau** et des interventions au plus près des besoins, afin de garantir une meilleure efficience du traitement des eaux usées.

Plusieurs phases de travaux ont été planifiées par la CAB afin d'assurer la sécurité **en cas de conditions météorologiques exceptionnelles**, rue Saïl d'Escola, limitant les inondations grâce à une dérivation et un nouveau pont. Une seconde phase est à l'étude afin d'anticiper la récurrence des pluies abondantes.

A la confluence du Caudeau et de la Dordogne, un **escalier en bois** permet désormais d'accéder plus aisément au cours d'eau, pour les pêcheurs, comme pour les petites embarcations. Cet ouvrage est à l'initiative des associations la Gaule bergeracoise et « Pour les enfants du pays de Beleyme ».

### Focus sur l'extinction de l'éclairage public

Depuis mars 2023 et l'augmentation drastique du coût de l'énergie due au conflit russo-ukrainien, nous avons été dans l'obligation de réduire le temps de l'éclairage public notamment en actant son extinction entre 0h30 et 6h du matin, excepté dans certaines zones (le centre-ville, la gare, l'hôtel de police, l'hôpital, les pompiers).
Cette démarche nous a permis de réduire de 50 % la facture dédiée à l'éclairage public.




### SMAEP

**Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable**

L'essentiel de son action porte sur l'éradication des branchements en plomb. Depuis 2020, ce sont environ 1 400 de ces branchements qui ont été remplacés, soit la totalité de ceux restants encore en service sur la commune.

### SDE 24

**Syndicat Départemental de l'Electricité**

Une nouvelle convention couvrant la période 2021-2030 a permis de poursuivre le travail engagé quant à la rénovation de l'éclairage public.
Ainsi 5 390 foyers lumineux sont aujourd'hui en LED. Pour exemple le changement d'éclairage sur le vieux Pont a permis de diviser par 5 la consommation.
Nombre de points lumineux remplacés sur le mandat : 3 707
Coût de l'opération depuis 2020 : 2,5 M€

### SMAD

**Syndicat Mixte Air Dordogne**

Ce syndicat gère l'aéroport de Bergerac. Ce dernier enregistre plus de 250 000 passagers/an.
En 2023, une école de pilotes de ligne a ouvert ses portes dans un bâtiment réhabilité à cet effet.

### EPFNA

**Etablissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine**

Il accompagne la ville sur des opérations de réhabilitation urbaine trop onéreuses pour être supportées par cette dernière. Ainsi, l'EPFNA intervient sur le projet de l'îlot Bourbarraud afin de créer des commerces et des logements Grand'Rue, mais aussi sur l'îlot Saint-Esprit.

### Aménagement des berges de la Dordogne

Afin d'engager un travail de requalification des berges de la rivière Dordogne entre le pont Pimont et le barrage (3 kms), une étude a été menée par un prestataire extérieur en concertation avec la CAB et la Ville de Bergerac.

Un cahier des charges a été établi permettant de matérialiser le projet et de lui donner une temporalité.
Evoqué dans le projet de territoire de la CAB, il permet à la fois de travailler sur la valorisation paysagère, la protection de la biodiversité, l'intégration de l'économie locale et touristique, ainsi que la prise en compte des usagers de la rivière.

### L'Espace Etincelle

Ouvert depuis le 1er septembre 2025, l'Espace Etincelle est venu remplacer la salle Anatole France. Propriété de la Communauté d'Agglomération et géré par la société Alliance CEB, par délégation de service public, ce nouvel équipement comprend 3 salles de réunions et 1 salle de concert modulable pouvant accueillir jusqu'à 2 800 personnes assises et/ou debout.

Ce lieu permet de répondre à une demande répétée de nos administrés d'avoir sur le bergeracois un équipement culturel moderne, adapté aux besoins actuels et bâti selon les nouvelles normes environnementales.

## Poursuivre la rénovation de la ville



# La ville évolue

**La Halle du marché couvert**
Le réaménagement de la Halle s'est inscrit dans le dispositif gouvernemental **« Action Cœur de Ville »**, bénéficiant ainsi de financements spécifiques. Entre tradition et modernité, la structure de type Baltard a été conservée et rénovée, avec un habillage plus lumineux et transparent, rendant les déplacements dans l'espace plus fluides entre l'intérieur et l'extérieur. En parallèle, les réseaux de la place Louis de la Bardonnie, rue Paul Bert et une partie de la Grand'Rue, allant de la place jusqu'à l'église Saint-Jacques, ont été renouvelés et la voirie entièrement refaite.



**Place Louis de la Bardonnie**
Suite à la réfection de la Halle, la place a été totalement repensée afin que son architecture paysagère soit en parfaite concordance avec celle du marché couvert. Du mobilier urbain a été implanté, ainsi que des espaces fleuris et des aires de stationnement pour les vélos, également des jeux pour les enfants. Les terrasses des cafés/restaurants alentours ont aussi investi la place, et les mercredis et samedis, un marché des saveurs a vu le jour réunissant les cuisines du monde entier en un seul lieu.

**L'immeuble dit du « Crédit Agricole »**
La Ville et Urbalys Habitat ont racheté les 3 plateaux au-dessus du Crédit Agricole pour en faire un pôle formation/insertion. Sur les 2 premiers plateaux y résident : l'Atelier de Formation du Périgord Pourpre (AF2P), Retravailler Sud-Ouest, le Campus connecté Sud-Périgord et le CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers). Le dernier étage sera consacré à des espaces de coworking.

**Place Gambetta**
La réfection de cette place était attendue depuis longtemps par les bergeracois. Entièrement remodelée en 2023, elle a permis de réorganiser les places de stationnement du parking et des rues autour. Tous les trottoirs ont été refaits et élargis. Un îlot de fraîcheur a été créé au niveau de l'école Gambetta, avec des jeux pour enfants et un carrousel. Depuis, la place a vu son taux de fréquentation augmenter et revit grâce à la réouverture de commerces emblématiques tels que la brasserie Le Riche ou la création d'un Colombus café au rez-de-chaussée des anciennes Nouvelles-Galeries.

# Poursuivre la rénovation de la ville






**Eglises**
D'importants travaux ont été entrepris dans les 4 églises de la ville (Notre-Dame, Saint-Jacques, La Madeleine, La Conne) : charpentes, toitures, façades, vitraux... participant à la préservation du patrimoine religieux de la ville (cf. loi 1905).

**Parking des Grands Moulins**
Il a été entièrement redessiné suite à la création du Centre d'art de la photographie. Face à la maison des associations Joséphine-Baker, le square Samuel Paty, un espace paysager nouvellement créé, adoucit le paysage. Au pied des Grands Moulins, un restaurant a ouvert ses portes, permettant par là-même de poursuivre la rénovation globale de ce quartier.

**Pôle culturel Dordonha**
Un lieu majeur de la culture et de l'histoire de Bergerac a vu le jour en juillet 2022 : Dordonha. Issu de la rénovation totale du bâtiment de la Petite Mission, ce site, dont l'accès est entièrement gratuit, regroupe le musée Costi, le CIAP (Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine), une salle d'exposition temporaire, un amphithéâtre et une salle pédagogique.

**La barre commerciale de Naillac a fait peau neuve**
Après plus de 25 ans de bataille juridique, la Ville de Bergerac a fait l'acquisition de la partie centrale (soit près de 600 m² de bâtiments) et de l'espace de stationnement situés avenue Maréchal Leclerc, pour un montant de 100 000 €.
Cela a permis la création d'une ouverture vers le parc situé à l'arrière du bâtiment, un réaménagement de l'aire de stationnement, l'installation d'une salle de boxe et d'un foyer pour les jeunes.

**Un nouveau centre social à Jean Moulin**
Afin de répondre aux besoins croissants des habitants et de proposer des services adaptés à tous, le quartier Jean Moulin s'est doté d'un nouveau centre social, imaginé avec les usagers.
Ce nouvel aménagement a été pensé pour offrir un accueil plus spacieux et moderne, en bas de la tour de Jean Moulin. Cela a été aussi l'occasion de reloger, dans des locaux mieux adaptés, l'association « Pitchouns et Grands » qui joue un rôle clé dans la vie des familles du quartier.

**Les écoles de Bergerac s'adaptent au changement climatique**
Outre les travaux annuels qui permettent d'améliorer le confort de nos élèves, Bergerac s'est inscrite dans le Plan Ecole EduRénov. Une ambitieuse opération de rénovation énergétique dans trois de ses établissements scolaires : Gambetta, Alba et Edmond Rostand. Ce vaste chantier représente un investissement global de 2 M€ répartis sur trois phases de travaux prévues entre 2025 et 2027.
L'objectif est d'améliorer la performance énergétique de ces établissements et garantir un confort thermique optimal.

**Dordonha**

Le nouveau pôle culturel accueille en moyenne 30 000 visiteurs par an dont 3 000 scolaires.
Il a dispensé, en 2025, 92 actions de médiation culturelle et 98 visites extérieures dans le cadre du label « Ville d'Art et d'Histoire ».

# Poursuivre la rénovation de la ville



Par ailleurs, dans le cadre du plan dédié aux économies d'énergie, l'école Cyrano est désormais équipée de panneaux photovoltaïques.

Enfin, suite à la demande de ses habitants, la cour de l'ancienne école de La Conne a été entièrement décroutée et enherbée et la salle Florczuk rénovée.

**Place Marcel Guichard**

Après concertation avec les habitants du quartier de la Madeleine, le réseau d'assainissement de la place Marcel Guichard sera repris au 1er trimestre 2026 avant que celle-ci ne soit réaménagée dans son ensemble.

**La place de la République en pleine transformation**

Aujourd'hui, la place de la République est davantage connue pour son parking que pour ses espaces verts.
Pourtant, sa position géographique reste un atout majeur. Tout d'abord le taux d'occupation du parking aérien est l'un des plus faibles de la ville, avec seulement 20 %.
Le souterrain des Carmes dispose d'un nombre de places suffisant, les abonnés représentant la moitié des emplacements.
Il est ressorti, après plusieurs mois de concertation, un projet, qui sera un dynamiseur pour le centre-ville. Les travaux se déroulent en plusieurs phases : tout d'abord refaire la voirie et les trottoirs autour de la place, puis l'intérieur de cette dernière.
Le projet permettra d'y retrouver un pumptrack (circuit pour vélos tout-terrain), une aire de jeux pour enfants, des espaces de détente, des zones de rencontre encourageant les activités sportives, culturelles et commerciales.
La mobilité y est repensée, intégrant piétons, cyclistes (avec un parc à vélos aménagé) et automobilistes, avec une circulation plus fluide.

**Espace Jacques Lagabrielle**

L'ancien lycée de l'Alba, aujourd'hui espace Jacques Lagabrielle, s'agrandit.
La Ville a fait l'acquisition d'une parcelle à l'extérieur afin de pouvoir étendre le parking arrivé à saturation.
Des travaux d'accessibilité terminés permettent à présent l'accès aux parties supérieures aux personnes à mobilité réduite, et la végétalisation de la cour est en phase de réalisation.

**Immeuble Cayla**

Face à des propriétaires privés qui n'entretiennent pas leur patrimoine bâti entraînant un arrêté de péril, la Ville de Bergerac a décidé de procéder aux travaux de reprise structurelle et de mise en sécurité de l'immeuble situé au 5 place Cayla pour compte de tiers.
Ces travaux d'office concernent le renforcement structurel du bâtiment, mais aussi le désamiantage, le gros œuvre, le confortement, des reprises intérieures et la toiture.
La trésorerie municipale procède au recouvrement des sommes dépensées auprès du propriétaire.

**Illuminations de Noël**

Vieillissantes et très énergivores, les illuminations de Noël ont été remplacées au fur et à mesure des années par de nouvelles décorations LED.
Plus nombreuses, elles permettent de doter de nouveaux quartiers de l'esprit de Noël.



# Équipements sportifs

Depuis le début du mandat, **de nombreux travaux de rénovation et de mise aux normes** ont été effectués sur les équipements sportifs de la ville qui en avaient grandement besoin...

> **De nouveaux vestiaires** ont vu le jour au stade de La Catte (en 2023), ainsi qu'à Picquecailloux pour le rugby (livraison prévue en 2026).

> **Travaux sur les parkings** du gymnase Aragon pour augmenter le nombre de places de stationnement et du club Stella, recouvert de calcaire, pour une meilleure stabilité.

> **Nouvelle tribune** pour le stade Bramerie : longtemps attendue, une tribune flambant neuve accueille désormais le public de l'USB Basket et autres compétitions.

> **Mise aux normes** sécurité/incendie au Stade Nautique.

> **Un nouveau terrain d'entraînement** pour le rugby a été livré en 2025 à Picquecailloux.

**Un nouveau stade d'athlétisme**
Porté par la CAB et installé sur un terrain donné par la Ville, cet équipement, situé à Picquecailloux, a vu le jour en 2021.
Il est doté de 6 couloirs et permet aux différents clubs de la ville de pouvoir s'entraîner sur un outil adapté.

**Rive gauche, une salle de boxe fait désormais partie du paysage**
Face au lycée Jean Capelle, dans l'un des espaces rénovés de la barre commerciale de Naillac, cette salle neuve et dédiée accueille les associations dispensant ce sport, dans un décor et une ambiance qui n'est pas sans rappeler les films de Rocky.

## Quand JO rime avec dojo et ponton nautique

Les Jeux Olympiques de Paris 2024 ont été profitables à la ville, puisqu'elle a pu bénéficier du plan **1 000 dojos** qui a permis de transformer la salle Louis Delluc en lieu dédié aux sports de combat.
Celui-ci, accueille aujourd'hui les clubs de la ville dans une salle de 450 m².

Ils ont aussi permis à certains clubs de récupérer du matériel.
C'est le cas pour le **Sport Nautique** qui a bénéficié du ponton d'honneur des JO de Paris, venant ainsi remplacer celui qui officiait depuis déjà de nombreuses années.

Quant au **rugby**, il a vu ses vestiaires rénovés en profondeur : changement de la production d'eau chaude et remplacement des douches, nouvelle ventilation, nouvelles menuiseries et passage à une source d'éclairage LED.
De même la salle de musculation dédiée aux joueurs a été développée.

# Poursuivre la rénovation de la ville



**La pétanque voit grand**
Il y avait déjà des boulodromes. Il existe désormais un couvert de pétanque, en lieu et place de l'ancienne piscine couverte municipale. Le couvert de pétanque de La Plaine, tel est son nom, accueille depuis son inauguration en juillet 2025, 32 terrains, dont 16 en intérieur et 16 en extérieur.

**Le foot à 5 s'invite à Bergerac**
Deux terrains de foot à 5, gérés par la municipalité, ont été créés sur le complexe sportif du Barrage. Ils s'ajoutent aux terrains de tennis déjà présents (dont 2 ont été rénovés) et au terrain de foot synthétique, réhabilité et baptisé en 2024 du nom de la célèbre footballeuse internationale : Marinette Pichon.

**Arrivée du Padel**
Parce que la demande devenait exponentielle, la Ville de Bergerac a mis à disposition du Tennis club du Millet, depuis 2021, deux terrains de padel, sport dérivé du tennis.



L'accompagnement des associations se traduit par 960 000 € de subventions annuelles, dont 540 000 € pour celles oeuvrant à l'éducation sportive (soit 56 %).
Il y a aussi 1 M€ d'avantages en nature consacré à l'entretien des équipements et au prêt de matériels (barrières, barnums, tables, chaises...) pour les événements associatifs se déroulant tout au long de l'année.




# Vie associative

**3 foyers jeunes** ont vu le jour durant le mandat, dans les 3 quartiers prioritaires de la ville : La Catte, Jean Moulin et Naillac.

L'objectif est de permettre le développement de liens sociaux et d'accompagner les jeunes du quartier (mineurs ou majeurs) dans leurs différentes démarches.

**Quartier Nord**

A proximité du foyer jeunes, le **foyer Georges Charpak** a été inauguré en juin 2024. Nouvel espace associatif, il permet d'accueillir plusieurs associations bergeracoises oeuvrant au cœur de ce quartier.

Par ailleurs, le point de rassemblement au « coin café », de l'association quartier Nord (devant la salle René Coicaud), a été amélioré avec pose d'un bardage bois et mise aux normes de l'installation électrique.

**Quartier Sud**

La **salle multi-activités Cyrano** a vu le jour début 2022.

Ce quartier de la ville ne disposait pas d'un espace associatif et collaboratif. Cette carence a été comblée grâce à une construction dernière génération (à énergie passive), comprenant deux salles de travail, une salle de conférence et une cuisine.

**Quartier de La Conne**

Il n'est pas en reste puisqu'il a bénéficié de la **rénovation** de la cour de l'ancienne école et de l'intérieur de la salle Florczuk.

Un système de feux tricolores est en cours d'installation pour sécuriser la traversée de la départementale.



# Poursuivre la rénovation de la ville




**Centre-ville**
Une **nouvelle maison des associations** a remplacé l'hôpital de jour rue Saint-Esprit. Baptisée Joséphine Baker, elle permet d'accueillir 23 associations, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, dans des équipements modernes, spacieux et adaptés.

**Quartier Ouest**
La **maison de quartier** située au Barrage, inaugurée en juillet 2022, accueille chaque semaine les activités de l'association de quartier, ainsi que du conseil de quartier (photo ci-dessous).

**Quartier Madeleine**
La Ville de Bergerac a participé financièrement à la construction de 18 logements rue Saint Michel, et mis en oeuvre rue Berggren une procédure de résorption d'habitat indigne, avec expropriation pour insalubrité, permettant la reconstruction de 15 logements neufs.
De plus, une concertation est en cours sur l'aménagement du square Marcel Guichard.

**Quartier Est**
Destiné à devenir un lieu ressource pour l'économie circulaire, le réemploi ou la low-tech (technologies durables), **l'espace Jaques Lagabrielle** (photo ci-dessous) accueille aujourd'hui plus d'une douzaine d'associations à vocation culturelle, environnementale, sociale : la Fab'Coop, la Recyclerie de Questions de culture, Les Arts à Souhait, le Théâtre du Roi de Cœur, le Projet Morse, l'Attache rapide, Reva (lutte contre l'illettrisme), etc.







# Formation et démocratie

Ouvert depuis la rentrée scolaire 2021, le **Campus Connecté Sud-Périgord** propose des formations de l'enseignement supérieur à distance, avec un accompagnement individualisé. Installé place Louis de la Bardonnie. Il permet d'accueillir jusqu'à 50 étudiants par an, en plein cœur de ville.

Pour que nos jeunes soient dans les meilleures conditions d'apprentissage, la Ville a décidé d'investir 300 000 € par an pour des travaux au sein des **écoles** (améliorations techniques, accessibilité, sécurisation...). Outre le renouvellement et la mise à disposition de 300 ordinateurs, des **classes informatiques mobiles** ont été créées et les salles de cours équipées de tableaux numériques.

La Ville accompagne aussi **l'Ecole de la 2ème chance**, à destination de jeunes en rupture scolaire, de 16 à 25 ans, en leur permettant de se former et d'intégrer le marché du travail.

La **Mission Locale de Bergerac** porte également 2 dispositifs de retour à l'emploi territoriaux :

> **les clauses d'insertion** obligeant les entreprises obtenant un marché public à réserver une partie des heures de travail à des publics éloignés de l'emploi,

> **le PLIE** (plan local par l'insertion et l'emploi) favorisant l'accès et le développement de l'emploi sur le territoire aux femmes et aux hommes exclus du marché du travail.

**La Calendreta**

Pour soutenir l'apprentissage de la langue occitane, la Ville accompagne cette structure d'enseignement par une mise à disposition de locaux. Ces derniers ont bénéficié de travaux d'agrandissement.

**Démocratie de proximité**

Nous sommes venus à **votre rencontre** lors de réunions organisées 2 fois/an, dans chacun de nos 7 quartiers, mais aussi chaque année début septembre, pour accueillir les nouveaux arrivants, et également lors des OPI (Opération Pied d'Immeuble) et des cafés-commerces.

**Démocratie participative**

> Durant 6 ans, **les conseils de quartier**, composés de citoyens, ont réfléchi et mis en œuvre des projets dédiés à leurs quartiers.

> « Un projet pour mon quartier » est un **budget participatif** proposé tous les ans par la Ville. Les habitants déposent leurs initiatives d'intérêt général dont la faisabilité est statuée par un jury. L'enveloppe annuelle est de 50 000 €.
**Exemple** : l'initiative du conseil de quartier Nord, dans le cadre du budget participatif, un parcours de santé, ouvert à tous et composé de 7 agrès fitness, a été installé dans le parc Gaston Ouvrard.

> Sans oublier la jeunesse qui porte sa voix par l'intermédiaire des **CME et CMJ** (conseil municipal des enfants et conseil municipal des jeunes).




# Solidarités

La Ville de Bergerac s'est engagée à renforcer **l'accompagnement des publics vulnérables** : actions annuelles pour le droit, contre les violences faites aux femmes et pour renforcer la prévention santé avec Octobre rose.

Par exemple, dans la ville, ont été installés un banc rouge et un banc jaune, l'un comme symbole contre les violences faites aux femmes et l'autre pour sensibiliser contre l'endométriose.
Plusieurs chartes ont été signées : une avec l'UNICEF, l'autre avec le Collectif Laïcité bergeracois (pour la promotion de la Laïcité).

En 2021, le CCAS a initié les **chèques d'accompagnement personnalisés** pour subvenir au plus près des besoins de nos publics en situation difficile. L'enveloppe annuelle est de 70 000 €.

Le **repas des aînés** a été remis à l'ordre du jour. Tous les ans, au mois de janvier, 1 000 seniors profitent de ce moment de partage et de convivialité.

### La Cuisine centrale

Créée en 2023, la Cuisine centrale de la Ville de Bergerac, a permis d'étendre le portage des repas à un plus grand nombre d'administrés et de baisser le tarif de la cantine scolaire.

Elle favorise la maîtrise de la production culinaire, de l'approvisionnement en matières premières, jusqu'au portage des repas.

Labellisée « Territoire bio engagé » la municipalité fait la part belle au bio et au circuit court (75 %).

A ce jour, ce sont + de 200 000 repas/an qui sont produits pour les écoles, les résidences autonomie, la Maison d'accueil temporaire et les repas à domicile.

Parce que nos amis les animaux n'ont pas été oubliés, un élu a pour la 1re fois était délégué à la **protection animale**. Plusieurs dispositifs ont ainsi vu le jour :
> une charte communale en faveur de la condition animale,
> un guide de l'animal en ville,
> la création d'une carte « j'ai un animal chez moi »,
> des cages pour capturer les pigeons trop nombreux,
> pour les chats errants, le financement d'une campagne annuelle de stérilisation et la désignation de nourrisseurs officiels.

En janvier 2021, la municipalité a lancé une application mobile. Les utilisateurs y trouvent agenda de la Ville, infos du quotidien, espace citoyen...

Nbre de téléchargements : **7 980**
Nbre d'utilisateurs : **7 000**

# Améliorer le quotidien des Bergeracois




**Seniors**

Les **3 Résidences autonomie** ont démarré une phase globale de travaux de réhabilitation (réfection des parties communes et des salles de bain, travaux de menuiserie, embellissement des appartements, isolation...).

Ils permettent à la fois des économies d'énergie et l'amélioration du cadre de vie pour un meilleur accueil des résidents.

Afin de stimuler la mémoire et la vitalité de nos seniors, les résidences autonomie se sont équipées de **vélos cognitifs** et de **lunettes 3D**, en plus des animations proposées quotidiennement.

**Logement**

Au cours du mandat, nous nous étions engagés à déployer une offre de **1 000 logements** pour faire face au déficit enregistré sur la ville. Entre le parc public (bailleurs) et privé (promoteurs), le pari est aujourd'hui réussi.

Les deux rives de Bergerac ont vu s'implanter de nouveaux logements individuels et collectifs, pour un public spécifique (jeunes ou seniors) ou tout public (inclusion). A ce jour, 93 % de ce plan est en cours, soit en construction, soit en permis accordés.

**Vitalité du commerce**

L'équipe municipale soucieuse d'une vitalité commerciale performante a :

> instauré le **stationnement gratuit** sur tous les parkings du cœur de ville le samedi après-midi,

> initié un **travail de concertation** entre le commerce de centre-ville et celui en zones périphériques pour faciliter un développement harmonieux,

> mené plusieurs **projets structurants** ayant pour objectif de performer l'attractivité du cœur de ville (rénovation de la Halle et des étages au-dessus du Crédit Agricole, réaménagement des places de La Bardonnie, Gambetta, création du Jardin de l'Hôtel de ville...),

De plus, la ville accompagne la **Fédération des Commerçants** en subventions, logistique et communication, pour soutenir ses actions événementielles.

Notre ville,
avec **11 %** de **vacance commerciale**,
est en-dessous
de la moyenne nationale
qui se situe entre 15 et 20 %.

**Développement des mobilités**

En partenariat avec la CAB, plusieurs actions ont été conduites durant le mandat pour performer les déplacements des bergeracois.

> Optimisation du circuit de la **navette « cœur de ville »** avec un élargissement vers l'est et l'ouest de Bergerac.

> Restructuration des **lignes urbaines de bus** et création de 2 boucles supplémentaires, l'une au Sud (extension de la ligne A renommée ligne 1), l'autre à l'Est (ligne 2).

> Mise en place d'une **ligne 3** : Bergerac gare - La Force.

> Création d'un **service Bi'Bus**, une ligne dédiée aux marchés du mercredi et du samedi.

> V91 : l'**aménagement de la Voie Verte** se poursuit avec + 1,6 km entre l'impasse du Barrage Ouest et le pont de la rocade Ouest.

Depuis sa mise en place,
le 1er juin 2021, **163 000 passagers**
ont utilisé la navette « cœur de ville ».



# L'accès à la culture pour tous

Durant le mandat, 2 nouveaux lieux culturels ont vu le jour.

**Le CIAP**
**Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine**
(cf. page 13)

**Le Centre d'art de la photographie**
**Espace Romain-Rolland**
Ouvert en juin 2025, ce centre met en avant la photographie contemporaine à travers des expositions, des ateliers de médiation culturelle et des résidences d'artistes. Il héberge par ailleurs les 2 associations photos de Bergerac.

Plusieurs événements culturels ont vu le jour sous ce mandat, avec un letmotiv : l'accès à la culture gratuitement ou à moindre coût, à l'image des **Estivales**, une large programmation pluridisciplinaire de mi-juillet à mi-août qui conjugue musique, danse, théâtre, ateliers circassiens et sportifs, patrimoine et gastronomie.

A l'initiative de la Ville depuis 2022, **Bergerac en Scène** est un festival de théâtre en extérieur, qui fait la part belle aux troupes locales, durant tout un week-end en juin.
En 2025, il a accueilli plus de 8 000 spectateurs.

Le **Street art** met à l'honneur depuis 4 ans, durant le pont de l'Ascension, des artistes de renommée internationale qui réalisent des fresques monumentales et pérennes sur des bâtiments publics ou privés. A l'initiative de l'association Art Tak, Bergerac accueille à présent un parcours artistique d'une trentaine d'œuvres réparties dans la ville.

Dordonha accueille depuis 2025 le **festival BD** de Bergerac organisé par la Bulle Dessinée.

La Ville soutient également le festival de chorales **Atout-Chœurs** porté par l'ALEP et le festival **Jazz Pourpre** (organisé par l'association éponyme).

**Relations internationales**

Bergerac est jumelée avec **6 villes** et possède également **1 charte de l'amitié** :
> **Repentigny** (Québec) depuis 1997
> **Faenza** (Italie) depuis 1998
> **Kénitra** (Maroc) depuis 2016
> **Ostrow Wielkopolski** (Pologne) depuis 2017
> **Hohen Neuendorf** (Allemagne) depuis 2018
> **Dursley** (Angleterre) depuis 2025
> **Cambo-les-Bains** (Pyrénées-Atlantiques) charte de l'amitié depuis 2023

Bergerac a, durant ce mandat, consolidé ses liens à travers les **comités de jumelage** constitués. Elle a accueilli et porté diverses manifestations (expositions, théâtre, forum des villes jumelles, don d'œuvre d'art, actions sportives...). Elle a aussi effectué des visites pour rencontrer ses homologues et concrétiser des actions communes.

La Ville a organisé chaque été des **chantiers internationaux** en partenariat avec Sem & Vol et La Gargouille.
Ce dispositif, soutenu par la Région Nouvelle-Aquitaine, accueille 30 jeunes adultes venus de tous les continents pour partager leur culture et mener des actions d'intérêt général.





# Sécurité

L'action de la Police municipale est axée sur la **sécurité du quotidien** et s'appuie sur 3 piliers complémentaires : prévention, proximité/dissuasion et répression ciblée.

Le maire a souhaité une rupture nette vis-à-vis de la situation antérieure, décidant de renforcer le cadre partenarial, de professionnaliser les agents, de moderniser les outils et moyens, et d'intensifier la présence sur le terrain.

### Intervenir au plus près de vous

Chaque jour, des **patrouilles piétonnes** de proximité permettent d'être au plus près des habitants et de leurs problématiques.

Une présence régulière devant les établissements scolaires renforce la sécurité des entrées et sorties.

La **lutte contre les dépôts sauvages** garantit la sécurité et la salubrité publique.

### Nouveaux équipements

Durant le mandat, la Police municipale s'est vue dotée de **vélos à assistance électrique** permettant aux agents, qui portent sur eux 14 kg d'équipement, de mieux se déplacer sur des interventions ciblées. Le parc voitures a par ailleurs été renouvelé.
Deux brigades ont été créées :
> 1 **brigade cynophile** en 2023,
> 1 **brigade motorisée** en 2025.

### Conventions de partenariat

Durant ces 6 années, la Police municipale a signé plusieurs conventions de partenariat :

> avec l'**École de la Police nationale** de Périgueux pour réaliser des formations d'entraînement au maniement des armes,

> avec la **Gendarmerie** pour des séances de tir,

> avec **plusieurs associations** afin de recycler les objets trouvés non réclamés et s'inscrire ainsi dans une démarche environnementale et humanitaire.

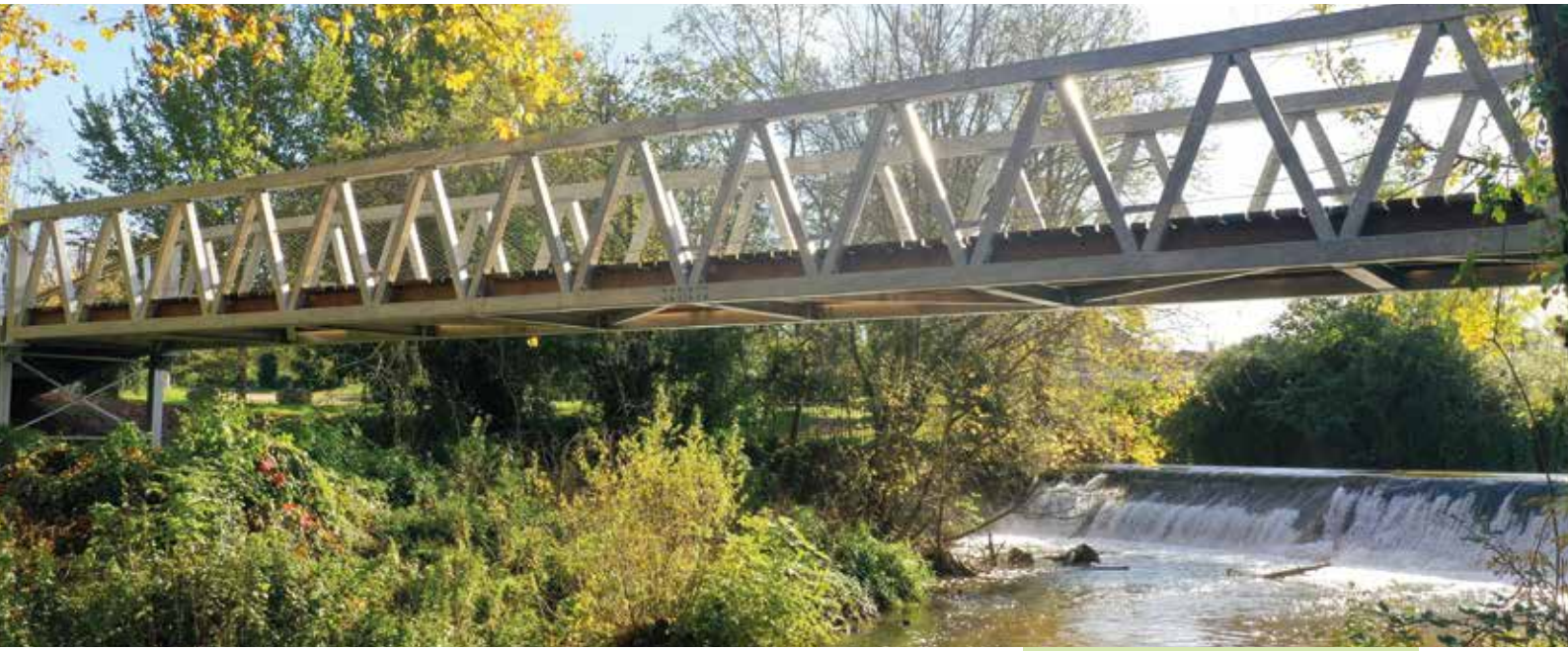
Ainsi, les vélos non réclamés sont donnés à l'association **Roue Libre** pour être revalorisés et mis à disposition de personnes en difficulté. Le **Lion's Club** récupère les lunettes perdues, à destination des pays en voie de développement. L'association **Pour la Vie** reconditionne les téléphones mobiles, avant de les revendre, les bénéfices sont reversés aux enfants atteints de la myopathie de Duchenne.

> Avec les **forces de sécurité de l'État**, dans le cadre de la coordination de leurs interventions,

> avec la **DDSP** (direction départementale de la sécurité publique) de la Dordogne et le Tribunal judiciaire, dans le cadre de la lutte contre les produits stupéfiants,

> avec le **Tribunal judiciaire** pour les rappels à l'ordre,

> avec la **Sécurité routière**, en mettant à disposition 2 agents pour sensibiliser les élèves bergeracois aux bonnes pratiques sur la route.



# Valoriser les espaces naturels

Parce que le développement durable est l'affaire de tous, **plusieurs mesures ont été mises en œuvre au cours du mandat**.

**L'éco-pâturage en centre-ville**
Durant plusieurs étés, des troupeaux de moutons ont pris leurs quartiers estivaux entre le quai Garrigat et la promenade Pierre Loti, offrant ainsi une alternative saine et peu coûteuse aux traditionnelles tondeuses et débroussailleuses.

**Pombonne, laboratoire de développement écologique**
Outre les lacs de baignade et d'observation, et les kilomètres de sentiers qu'offre le parc, Pombonne accueille aussi une mare pédagogique, conçue par le service Espaces Paysagers de la Ville, dans laquelle plus de 1 000 plantes ont été enracinées.

**Pépiloc**
A proximité des serres municipales, une pépinière locale a été créée grâce au programme Néo Terra de la Région Nouvelle-Aquitaine. Elle accueille, préserve et multiplie le patrimoine végétal endémique.

**La Coulée verte du Caudeau**
Il aura fallu attendre 20 ans pour que ce projet devienne réalité. Né de la volonté de préserver les cours d'eau, ce corridor écologique de 7 kms relie le parc de Pombonne à la Dordogne.
Il répond à 3 objectifs : créer une continuité écologique de la faune et de la flore entre le nord et le sud de la commune, valoriser le ruisseau par une promenade champêtre, sensibiliser le public au patrimoine naturel local.

**Cimetières en mode nature**
Eux aussi sont passés au développement durable avec la mise en place de la gestion des déchets via deux bacs de tri différenciés et l'enherbement des allées. Privilégiant l'harmonie avec la flore, la faune et respectant la ressource en eau, la Ville entretient sans aucun pesticide les allées, espaces verts et espaces inter-tombes.

**Circuler en toute sérénité**

Après plusieurs mois de concertation avec la population, Bergerac est passée **Ville 30** afin d'offrir plus de sécurité routière, de rééquilibrer les usages en développant l'utilisation du vélo, d'harmoniser les vitesses pour augmenter la fluidité des déplacements et de diminuer le bruit.

Par ailleurs, le sens de circulation des rues Saint-Martin, du Petit Sol, Bargironnette et Henri Devier a été modifié afin de créer des **voies cyclables**.

En 2024, la CAB, consciente de la nécessité de réduire les déplacements polluants et les contraintes rencontrées par les usagers, a installé un **parc à vélos sécurisé** sur le parvis de la gare de Bergerac.
Il permet ainsi de combiner l'utilisation du vélo et du train, l'esprit tranquille.

Voilà 4 ans que Bergerac relève le challenge sportif et environnemental de **Ville en selle**, initié par notre ville jumelle allemande d'Hohen Neuendorf.

# Engagements pour le développement durable





**Cœur de ville végétalisé**
Très minéral, est donc très chaud l'été, le cœur de ville a besoin d'îlots de fraîcheur permettant de faire baisser la température renvoyée par la pierre et le bitume. On peut ainsi mesurer une différence de 5°C entre en lieu ombragé naturellement et le plein soleil. C'est en suivant ce principe que plusieurs lieux ont été végétalisés : place Gambetta, place Louis de la Bardonnie, création du jardin de l'Hôtel de Ville (photo ci-dessus)...

**Côté jardins**
A l'image des quartiers Jean Moulin et Picquecailloux, les **jardins nourriciers** du quartier Nord permettent aux habitants de travailler collectivement à des cultures de fruits et légumes de saison.

Porté par Hélianthis Humanis depuis 2022 dans le cadre du programme « tous jardiniers », **le Grand Jardin**, situé à Pombonne, initie les citoyens à la pratique de l'agroécologie. (photo ci-dessus)
Ce site expérimente l'utilisation de différentes techniques respectueuses du vivant, sensibilise à la qualité de l'alimentation et éveille la conscience écologique au moyen d'ateliers collectifs de jardinage naturel.

**Les Jardins du Cœur**, à proximité du centre social Germaine Tillion, offrent aux bénéficiaires des Restos du Cœur de cultiver une parcelle personnelle, mais aussi une parcelle collective afin de contribuer à l'activité de l'association.

**Les bâtiments et les services communaux montrent l'exemple**

> Durant le mandat, des travaux d'isolation ont été réalisés (changement des menuiseries, réfection de toiture Hôtel de ville et Musée du tabac) afin de réduire les dépenses énergétiques.

> Des process ont été initiés pour mieux gérer la réduction des déchets en interne ainsi que dans les salles municipales, équipements sportifs, salles polyvalentes, parcs et espaces publics.

> La température a été régulée à 19°C dans les bâtiments afin de maîtriser une facture énergétique devenue très conséquente (+ 45,6 % du coût des fluides entre 2021 et 2024).

> La technique de nettoyage dite de pré-imprégnation a été expérimentée à l'école Edmond Rostand permettant de réduire l'utilisation de produits chimiques.

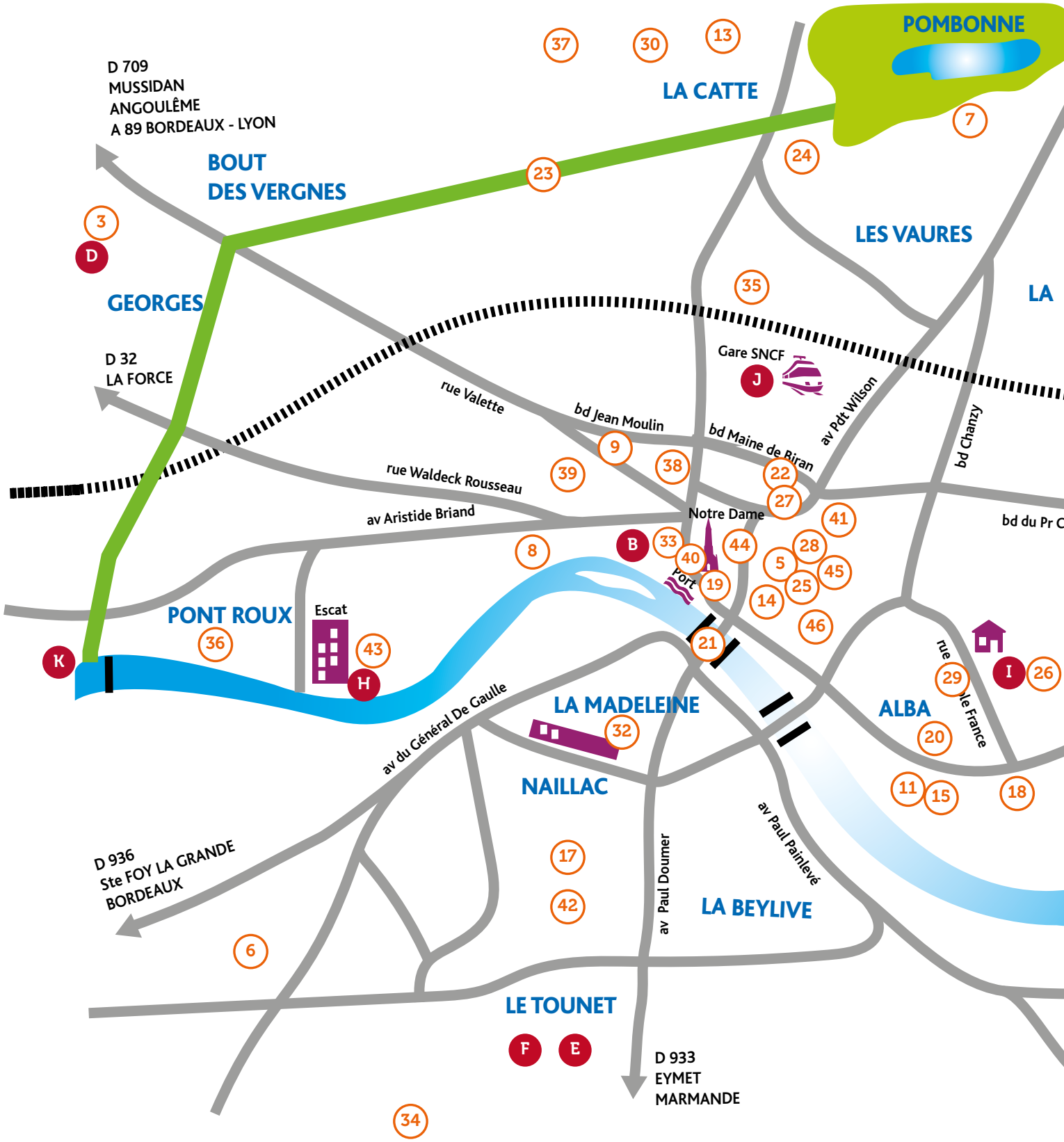
> Mise en place du zéro phyto pour traiter les espaces enherbés et éviter de polluer les sols, et de la tonte raisonnée ou écologique (moutons et chèvres) pour préserver les espaces naturels.

**Gestion des déchets**
L'enlèvement et le traitement des ordures ménagères était géré depuis plus de 10 ans par la CAB qui a décidé de déléguer le service au SMD3, depuis le 1er janvier 2025. Celui-ci souhaitait passer la totalité de Bergerac au **PAV** (point d'apport volontaire), mais la majorité municipale s'est battue pour que le **PAP** (porte-à-porte) soit maintenu au maximum. De ce fait, seul le centre-ville est resté en PAV.

**Biodéchets dans les écoles**
La Ville de Bergerac a signé, à la rentrée scolaire 2023, une convention de prestation de service avec l'association **l'Attache Rapide**, afin de collecter et de composter les biodéchets produits par l'ensemble des cantines du territoire communal. Cela contribue à sensibiliser les élèves et le personnel des écoles au gaspillage alimentaire, à la gestion des déchets et d'appuyer l'action d'un acteur local.

**Halte aux mégots**
A l'initiative de la Jeune Chambre Economique de Bergerac (JCEB), 130 colonnes à mégots ont été installées dans la ville. Ces derniers sont ensuite récupérés et traités, évitant ainsi la pollution des sols et des nappes phréatiques.

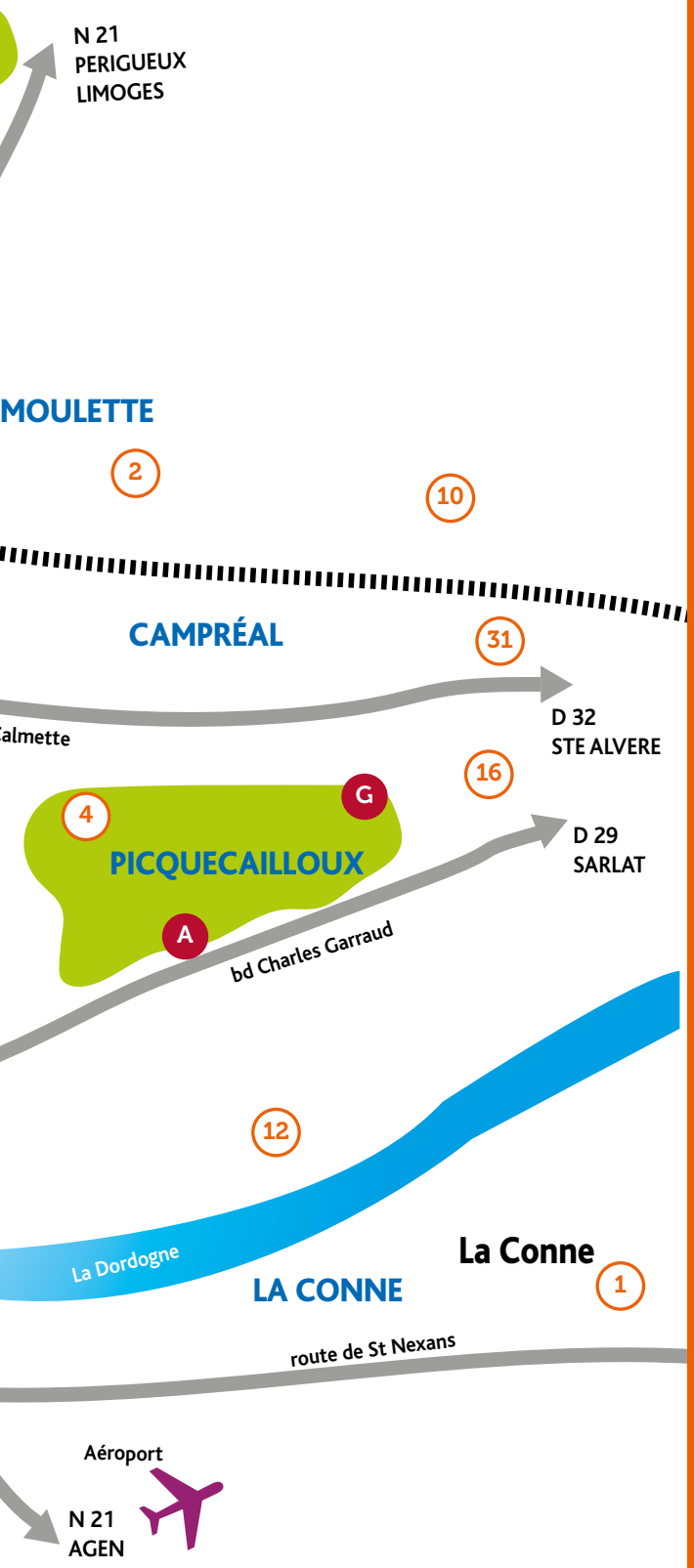
# 2020 - 2025 : les projets réalisés




## PAR LA CAB

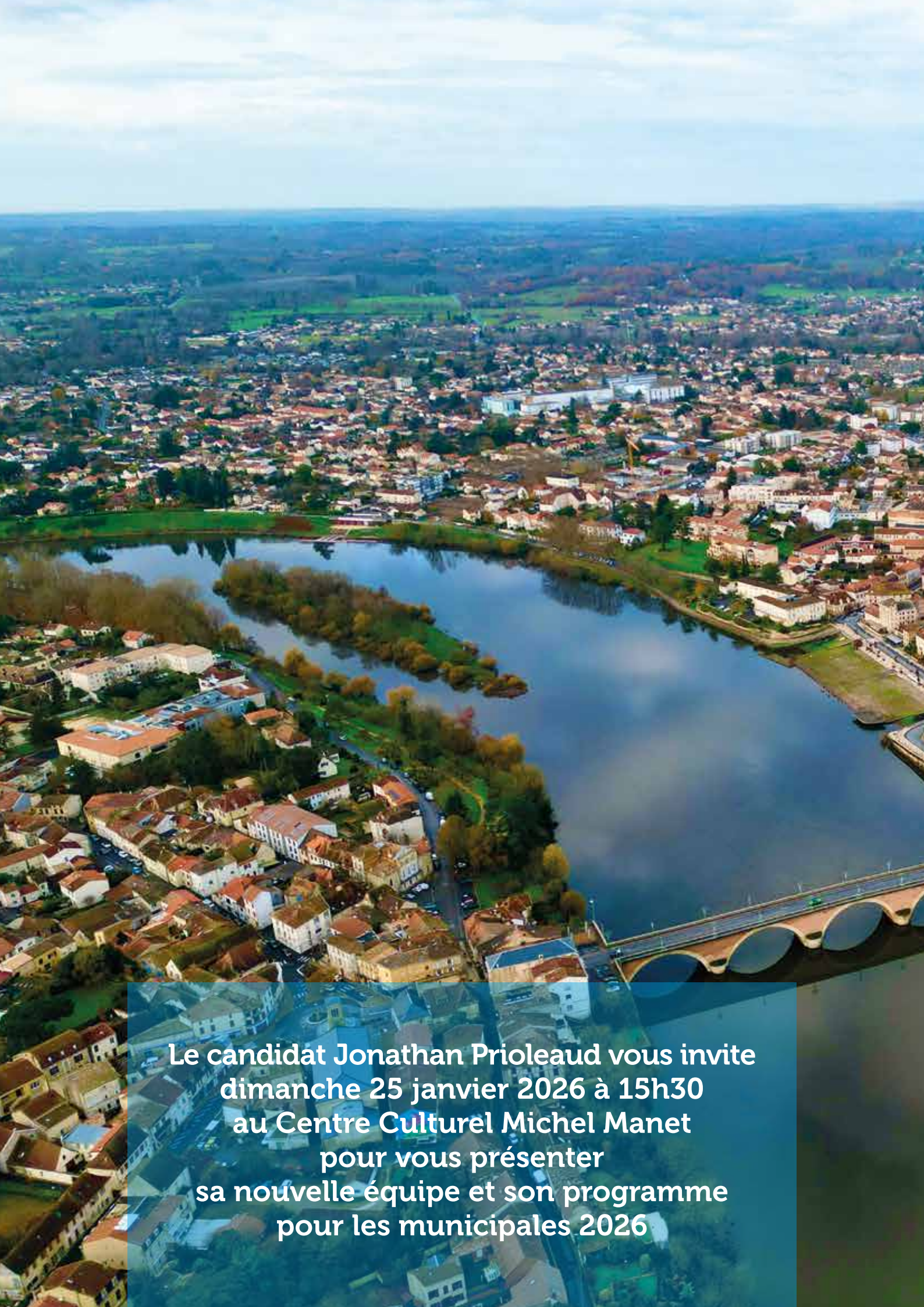
| | |
|---|---|
| A. Hébergement médecins internes (en cours) | 2 500 000 € |
| B. Scénographie Quai Cyrano | 1 000 000 € |
| C. Giratoire Jardiland | 250 000 € |
| D. ALSH Toutifaut (en cours) | 4 000 000 € |
| E. Travaux Gabanelle | 166 000 € |
| F. Travaux Le Tounet | 40 000 € |
| G. Piste athlétisme | 2 300 000 € |
| H. Légumerie | 2 400 000 € |
| I. Centre événementiel | 13 500 000 € |
| J. Ligne ferroviaire Bergerac/Bordeaux | 1 300 000 € |
| K. V91 Bergerac Ouest | |

La Ville de Bergerac a investi
**50 millions d'euros** sur le mandat.




## PAR LA VILLE

| | |
|---|---|
| 1. Locaux associatifs de La Conne | 45 404 € |
| 2. Stade Campréal | 47 500 € |
| 3. Ecole Bout des Vergnes | 70 000 € |
| 4. Hall Raoul Géraud | 99 058 € |
| 5. Salle Lou Cantou | 101 184 € |
| 6. Gymnase Argues | 103 489 € |
| 7. La Gargouille | 109 522 € |
| 8. Sport Nautique | 110 060 € |
| 9. Centre social Jean Moulin | 1 370 000 € |
| 10. Centre Technique Municipal | 127 006 € |
| 11. Espace Jacques Lagabrielle (accessibilité PMR) | 127 476 € |
| 12. Tennis Club terrains de Padel | 137 455 € |
| 13. Salle René Coicaud | 143 316 € |
| 14. CCAS | 157 290 € |
| 15. Espace Jacques Lagabrielle (extérieur) | 198 467 € |
| 16. Gymnase Aragon | 203 219 € |
| 17. Ecole Cyrano | 214 963 € |
| 18. Ecole primaire l'Alba | 235 843 € |
| 19. Musée du tabac | 269 178 € |
| 20. Gymnase Alba | 275 537 € |
| 21. Eglise de la Madeleine | 275 539 € |
| 22. Place de la République | 351 507 € |
| 23. Coulée verte | 380 768 € |
| 24. Résidence autonomie Montesquieu | 520 434 € |
| 25. Hôtel de Ville | 522 497 € |
| 26. Couvert de pétanque | 543 512 € |
| 27. Le Bambino | 545 951 € |
| 28. Jardin Hôtel de Ville | 596 848 € |
| 29. Stade Gaston Simounet | 668 431 € |
| 30. Stade de la Catte | 683 932 € |
| 31. Abattoir | 719 032 € |
| 32. Naillac salle de boxe / foyer jeunes | 758 845 € |
| 33. Maison des associations Joséphine Baker | 904 978 € |
| 34. Nouvelle caserne | 1 000 000 € |
| 35. La Manufacture | 1 010 148 € |
| 36. Terrain de foot Pont Roux | 1 200 358 € |
| 37. Foyers jeunes La Catte et associatif Charpack | 1 263 104 € |
| 38. Place Gambetta | 1 383 755 € |
| 39. Maison d'Accueil Temporaire | 1 800 000 € (Urbalys) |
| 40. Centre de la photographie | 1 928 102 € |
| 41. Campus Connecté | 2 197 458 € |
| 42. Salle et école Cyrano | 2 279 839 € |
| 43. Cuisine centrale | 2 600 000 € (Urbalys) |
| 44. Eglise Notre-Dame | 4 869 084 € |
| 45. Halle du Marché Couvert | 4 917 726 € |
| 46. CIAP Dordonha | 5 836 575 € |



Le candidat Jonathan Prioleaud vous invite
dimanche 25 janvier 2026 à 15h30
au Centre Culturel Michel Manet
pour vous présenter
sa nouvelle équipe et son programme
pour les municipales 2026